BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 24151471F — Mise à jour : 10 août 2026

Organisme responsable : **CFA DE L'ARFASS**

Présentation de la formation

Objectifs

Le BPJEPS mention « animation socio-éducative et culturelle » permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.
L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.
Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics.
Il est attendu, en compléments des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure.
L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle
Code RNCP : 39926

Métiers associés

G1202 — Animation d'activités culturelles ou ludiques
G1203 — Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1831367S	Présentiel	Rennes	24/11/2025	20/11/2026

Source : GREF Bretagne #24151471F